



Mettre en place une convention de forfait

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- Dernière vérification de la fiche : 18/12/2019
- Dernière mise à jour de la fiche : 18/12/2019

Vous souhaitez employer un salarié dont la durée de travail excèdera la durée collective du travail. Vous souhaitez laisser à votre salarié une liberté dans l'organisation de son planning. Vous pouvez lui proposer une convention de forfait qui permettra d'établir une rémunération forfaitaire. Comment choisir le forfait le plus adapté ?

Convention de forfait en heures sur la semaine ou sur le mois

Accord du salarié. Une convention de forfait est un contrat, ce qui implique que le salarié doit donner son accord pour être rémunéré au forfait. Cet accord doit impérativement être matérialisé par écrit, dans le contrat de travail. Mais avec quels salariés cette convention peut-elle être conclue ?

Quels salariés ?...

{ABONNEZ-VOUS}

Convention de forfait en heures ou en jours sur l'année

Convention ou accord collectif ? La convention de forfait en heures ou en jours sur l'année ne peut être conclue que si un accord collectif le prévoit, qu'il s'agisse d'un accord d'entreprise ou d'établissement ou, à défaut, d'un accord de branche.

Mais pas seulement...

{ABONNEZ-VOUS}